

**WMO OMM**

World Meteorological Organization  
Organisation météorologique mondiale  
Organización Meteorológica Mundial  
Всемирная метеорологическая организация  
المنظمة العالمية للأرصاد الجوية  
世界气象组织

**Secrétariat**

7 bis, avenue de la Paix – Case postale 2300  
CH 1211 Genève 2 – Suisse  
Tél.: +41 (0) 22 730 81 11  
Fax: +41 (0) 22 730 81 81  
wmo@wmo.int – public.wmo.int

Ref.: 17885/2023-124 MS/ETR

Notre réf.: 17885/2023/MS/ETR

28 août 2023

Annexe: 1 (disponible en anglais seulement)

Objet: Invitation au Programme de formation sur la direction et la gestion pour le personnel d'encadrement des Services météorologiques et hydrologiques nationaux (SMHN) (23-27 octobre 2023, Sandton, Johannesburg, Afrique du Sud)

Suite à donner: Déposer votre candidature d'ici au **15 septembre 2023**

Madame, Monsieur,

J'ai le plaisir de vous inviter à participer au programme mentionné en objet, qui se déroulera en collaboration avec le Service météorologique sud-africain (SAWS), du 23 au 27 octobre 2023, à Sandton, Johannesburg.

Ce programme de formation vise à développer les compétences essentielles de gestion au sein du personnel d'encadrement (représentants permanents, directeurs généraux ou équivalent) des SMHN. Il sera hautement collaboratif, intensif et axé sur la pratique. Il fera la part belle au partage d'expériences. Au cours de ce programme, une interprétation simultanée sera assurée dans deux langues officielles de l'Organisation météorologique mondiale (OMM), l'anglais et le français, dans la salle principale. D'autres salles dépourvues de ce type d'installation seront également disponibles. De plus amples informations ainsi que des renseignements d'ordre logistique et organisationnel seront envoyés aux participants confirmés en temps voulu.

Ce programme de formation permettra de répondre aux prescriptions de la [résolution 6 \(Cg-18\)](#) – Conseils régionaux de l'OMM, par laquelle le Congrès météorologique mondial a décidé, entre autres, que les conseils régionaux se réuniraient aussi fréquemment que possible afin de revoir leur rôle et leur fonction. À cet égard, je vous recommanderais de suivre le programme de formation en personne. Nous espérons que votre administration sera en mesure de couvrir les frais de votre participation.

Si toutefois cela n'était pas possible, l'OMM envisagera d'accorder, sur demande et dans la limite du budget disponible, une assistance financière destinée à couvrir les frais de voyage et/ou de séjour (indemnité journalière de subsistance) d'un participant par pays en développement.

Si l'OMM prend en charge les frais de voyage, les dispositions nécessaires seront prises par le Secrétariat et de plus amples détails seront fournis à un stade ultérieur.

Les renseignements pratiques seront communiqués directement aux participants.

To: Représentants permanents des Membres de l'OMM (distribution restreinte)

cc: Conseillers en hydrologie

Je tiens à attirer votre attention sur les dispositions suivantes:

*«Les personnes ne faisant pas partie du personnel de l'Organisation qui sont autorisées à voyager à ses frais et/ou au bénéfice d'une indemnité journalière de subsistance doivent veiller à pouvoir prendre entièrement à leur charge toute dépense encourue en cas de décès, de maladie ou de lésion corporelle imputable à un voyage officiel et à la participation à des réunions au nom de l'Organisation. Il leur appartient donc de contracter toute assurance-vie, assurance-maladie, assurance accidents ou toute autre forme d'assurance avec un niveau de couverture adéquat pour toute la durée de ces réunions et événements.»*

*La responsabilité de l'OMM est limitée à l'exercice de fonctions ou à la participation à une réunion pour son compte. L'OMM a souscrit une assurance contre les accidents et les maladies qui prévoit une couverture limitée des frais médicaux, des frais d'urgence et des frais supplémentaires encourus lors des voyages officiels.»*

Ainsi, je vous invite à déposer votre candidature ou celle d'un membre de votre personnel d'encadrement en remplissant le formulaire d'inscription joint en [annexe](#), qui devra être complété, signé et renvoyé au Secrétariat de l'OMM, de préférence par courrier électronique (à [tra@wmo.int](mailto:tra@wmo.int)), dès que possible et au plus tard le **15 septembre 2023**.

En vous remerciant du soutien que vous apportez aux programmes et activités de l'OMM, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.



Petteri Taalas  
Secrétaire général



Ref.: 17885/2023-1.24 MS/ETR

**Executive Training Programme on Leadership and Management  
of National Meteorological and Hydrological Services (NMHSs)  
23–27 October 2023, Sandton, Johannesburg, South Africa**

**NOMINATION FORM**

The Government of \_\_\_\_\_ nominates the following as  
a participant for the above-captioned Executive Training:

- 1. FAMILY NAME : \_\_\_\_\_
- 2. Given Name : \_\_\_\_\_
- 3. Position : \_\_\_\_\_
- 4. Gender : ( ) Female ( ) Male
- 5. Full Address : \_\_\_\_\_
- 6. Tel. No. : \_\_\_\_\_
- 7. Email : \_\_\_\_\_

8. Please complete if financial assistance is required from WMO:

- Travel support : ( ) YES ( ) NO
- DSA support : ( ) YES ( ) NO

\_\_\_\_\_  
Date

\_\_\_\_\_  
Signature of Permanent Representative

This form is to be completed, signed, and returned to WMO Secretariat (email: [tra@wmo.int](mailto:tra@wmo.int)),  
as soon as possible but not later than **15 September 2023**.

\_\_\_\_\_